

Décision du Maire n° 2024/10

=====

Objet : Composition du jury de sélection des candidats, dans le cadre de l'appel à manifestations d'intérêt de l'opération de rénovation de l'ilot Marceau

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 8 juin 2020 relative aux délégations accordées au Maire.

Vu la délibération n°2024.046 du Conseil municipal en date du 8 avril 2024 approuvant l'appel à manifestations d'intérêt sur l'opération de rénovation de l'ilot Marceau et instituant un jury de sélection des candidatures.

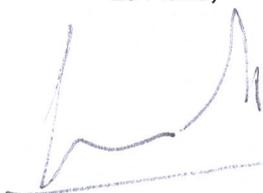
Considérant la nécessité de fixer la composition nominative du jury de sélection des candidats à l'appel à manifestations d'intérêt relatif au projet de rénovation de l'ilot Marceau,

MONSIEUR LE MAIRE DU TEIL DÉCIDE :

DE FIXER la composition du jury de sélection des candidats comme suit :

- Représentants du Conseil Municipal : Olivier PEVERELLI, Pascale TOLFO, Patricia DIATTA, Alain MAZEYRAT, Alain LAVILLE, Raphaël BUARD ;
- Représentante de Provicis : Brigitte DEVIENNE ;
- Représentante de Soliha : Margaux BACHELET ;
- Représentante du Comité de quartier : Françoise HEYN.

Fait à Le Teil, le 21 mai 2024,
Par délégation du Conseil municipal
Le Maire,



Olivier PEVERELLI